

# Quelques enseignements tirés de ce document

Ces quelques réflexions ne constituent qu'une étude partielle, autour de quelques centres d'intérêt.

## Les relations sociales :

On apprend un certain nombre d'informations sur la vie du quartier de Kerdrévor en cette fin de XVIII<sup>e</sup> siècle. Les solidarités de voisinage sont omniprésentes. Ainsi, tous les habitants se connaissent et se parlent : on se donne des conseils, on se met en garde au long des rencontres sur les chemins ou lors des veillées de « *l'après soupe* ». L'assistance des uns envers les autres est également fort développée : les deux femmes sont accueillies par Mathieu le Deudé, le voisin boucher. Toutefois, on peut se demander dans quelle mesure cette hébergement est gratuit. De tous les témoignages, il ressort que les habitants sont au courant des violences conjugales de Budoc Foll, tant envers sa femme qu'envers sa belle-mère. Le personnage de Budoc Foll paraît particulièrement violent, au moins dans ses propos rapportés, notamment lorsqu'il promet de se laver les mains dans le sang de sa belle-mère ! Les tensions paraissent particulièrement fortes, et les circonstances de l'assassinat, qui soulignent une certaine prémeditation, voire une complicité, sont terribles. Toutefois, la mort n'est peut-être pas intentionnelle.

## La langue :

Le breton est utilisé par tous les témoins, à l'exception du maître de barque et des chirurgiens. Deux cas se présentent : un monolingisme breton ou français, et un bilinguisme qui est le fait des bas officiers de justice et des interprètes. Tous les actes officiels et la procédure sont rédigés en français, mais percent dans la transcription des témoignages des tournures et façons de s'exprimer typiquement bretonnes. L'isolement linguistique d'une grande partie de la population est donc une réalité, isolement favorisant la domination, sociale, politique et économique, par les locuteurs français. On notera toutefois que dans cette paroisse ouverte sur la mer, la population des maîtres de barque, qui parlent aussi le français, est considérable. De même, on peut imaginer que dans les ports actifs au cabotage et au bornage de Porspoder, qui sont principalement l'Aber-Ildut et Argenton (17), les commerçants, que sont les débitants, marchands de vin en gros, négociants et aubergistes, comprennent le français. Il y a là, je pense, un particularisme du littoral.

### **La mesure du temps :**

Les témoins utilisent pour se repérer dans le temps des mesures qui, pour certaines, nous sont encore familières, comme les dates et les heures, mais aussi des expressions qui reflètent une certaine perception du monde. Ainsi, la belle-mère prend comme repère la fête des rois, ce qui montre la prégnance du calendrier religieux et de ses fêtes pour rythmer la vie quotidienne. Un témoin parle aussi de « *la nuit fermée* », sans doute la nuit noire, on comprend mieux l'expression en s'imaginant ces chemins sans éclairage dans une nuit de janvier ! Un autre dit « *environ la brume de nuit* », expression fort poétique, peut-être pour le crépuscule. On apprend aussi que le soir du meurtre, les deux femmes se sont couchées vers minuit, ce qui semble tard, et qu'elles ont quitté la maison vers sept heures du matin.

### **Les métiers :**

L'affaire se déroule à la campagne, mais à proximité de la mer. On rencontre donc principalement des paysans, la plupart assez aisés, que l'on qualifie de ménagers (Marguerite Lespagnol se dit ménagère, sans doute dans ce sens ancien de paysan propriétaire de quelques terres, parfois de son exploitation). Ils élèvent des chevaux, activités léonarde par excellence. Toutefois peu savent signer. Les témoins sont aussi des artisans : un menuisier, un charpentier et deux bouchers. L'activité de ces derniers devait surtout concerter l'abattage du bétail et la préparation des morceaux de viande. Vendaient-ils au détail ? On apprend dans l'inventaire après décès de Mathieu le Deudé en 1810 qu'il disposait d'un local à boucherie (18). On peut ajouter que les bouchers, 4 à Porspoder en 1790 pour moins de 2000 habitants (19), s'inscrivaient dans le circuit de fabrication du cuir en amont, par la fourniture des peaux aux tanneurs. Enfin, les métiers maritimes sont représentés par un matelot et un maître de barque, métiers soumis au régime des classes, à l'image du beau-père de Budoc Foll, mort en mer au service du roi.

### **Olivier MOAL – 1999**

*CGF 1377*

(1) Archives Départementales du Finistère (ADF), 11B Kergroadès Gouverbihan, Expertises jurés d'experts, procès-verbaux, 1738-1787, Procédures 1775-1776. A la suite de l'informatisation des commandes aux Archives Départementales, il a été procédé à une numérotation précise des liasses en 1999, mes références ne sont pas actualisées.

(2) Nous ajouterions aujourd'hui « judiciaire », je reprends le terme de l'époque.

(3) Premier officier de justice qui dirige et diligente les procédures au nom du seigneur justicier.

(4) Puissante seigneurie (née de l'union des justices, le 15 juillet 1642 (10J1), de Kergroadès à Brélès, et du Gouverbihan, aujourd'hui Gourbian, à Lanildut), dotée de la basse, moyenne et haute justice, s'étendant principalement sur les paroisses de Porspoder, Lanildut, Plouarzel, Brélès, Plourin et Ploudalmézeau. C'est une des seigneuries importantes à Porspoder avec le Châtel à Brest et les réguaires de Léon à Gouesnou. Elle comprend plusieurs fiefs, dont Kerengar et Kermenno. Archives en série 11B (mal classées) et 10J (Chartrier XVe-XVIIIe).

(5) Officier « en second » de la justice, chargé de lever et percevoir les impôts et taxes et de procéder aux enquêtes.

(6) Elève du séminaire de Saint Esprit à Paris. Scholastique de Léon de 1754 à 1761. Recteur de Goulven en 1761. Recteur de Porspoder le 8 mars 1762. Décédé à Porspoder en 1781. Source : Fanch Roudaut, Daniel Collet, Jean-Louis le Floc'h, Les recteurs léonards parlent de la misère 1774, Société archéologique du Finistère, Quimper, 1988.

(7) Hommes de médecine, auxiliaires de justice. On parlerait aujourd'hui de médecins légistes.

(8) Les maisons traditionnelles possèdent deux bouts : le haut bout, où se situe la cheminée, lieu de vie, du repas et du repos, et le bas bout, sur le mur pignon opposé, où l'on entrepose les outils, les réserves. Ici, sont utilisés les points cardinaux. Faut-il y voir une influence du milieu maritime ?

(9) Autopsie.

(10) Dure mère : méninge la plus extérieure du cerveau.

(11) Pie mère : méninge la plus intérieure du cerveau.

(12) Cornes d'Ammon : partie du cerveau.

(13) Sans doute anspect, grand levier de manœuvre utilisé dans la Marine, voir P.R. Giot, Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, 1997, p 18.

(14) ADF, 11B, scellés inventaires, ventes etc. 1713-1770

(15) ADF, 11B, registres, 1690-1791, deuxième cahier pour 1773.

(16) CGF, relevés des décès, paroisse de Porspoder.

(17) Depuis 1869, la section de l'Aber Ildut a été rattachée à Lanildut. Argenton fait partie de la paroisse de Landunvez, mais se trouve beaucoup plus près de Porspoder, nombre de marins embarquant dans ce port habitaient Porspoder (quartiers du Vourch, du Radenoc, etc.).

(18) ADF, 4E168, Notaire Prat, 1810.

(19) ADF, 13L102, patentés de l'an 7, canton de Brélès.

*Autorisation de publication sur internet accordée en juin 2002 par l'auteur à la Mairie de Lanildut.*

*Texte intégral. Tous droits réservés.*

*Mise en ligne : Cercle d'histoire locale de Lanildut.*